

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	: EXPERT PLATINE SUPBL 874620
Synonyme	: Non disponible.
Nom commercial	: Non disponible.
Utilisations	: Non disponible.
Manufacturier	: Akzo Nobel Canada Inc. 2505 De la Métropole, Longueuil, QC, J4G 1E5
Date de validation	: 2011-11-18.
Date d'impression	: 2011-11-18.
Nom du responsable	: Affaires Règlementaires
En cas d'urgence	: 514 495-5710 8:00 - 17:00
Utilisation du produit	: Revêtement à base d'eau

2. Identification des dangers

Vue d'ensemble des urgences :



PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU. CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX. RISQUE POSSIBLE DE CANCER - CONTIENT UNE SUBSTANCE QUI PEUT PROVOQUER LE CANCER D'APRÈS DES DONNÉES SUR LES ANIMAUX.

Légèrement irritant aux yeux, à la peau et au système respiratoire. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Contient une substance susceptible d'endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur des animaux. Contient une substance qui peut provoquer le cancer d'après des données sur les animaux. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage.

Conditions médicales aggravées par une surexposition : Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

Nom	Numéro CAS	%
Titane, dioxyde de	13463-67-7	10 - 30
silicate d'aluminium potassium sodium	37244-96-5	5 - 10
silicate d'aluminium hydrate (pig blanc 19)	1332-58-7	1 - 5
propylène glycol	57-55-6	1 - 5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4 . Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Contact avec les yeux** : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.
- Inhalation** : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.
- Note au médecin traitant** : Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

5 . Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Non utilisables** : Aucun connu.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
- Produits de combustion dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxyde/oxydes de métal
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Non disponible.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Non disponible.

6 . Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

6 . Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)
- Méthodes de nettoyage**
- Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

7 . Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Manutention** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Entreposage** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Nom du produit

Titane, dioxyde de

Limites d'exposition

ACGIH TLV (États-Unis, 1/2009). Remarques: Substance identified by other sources as a suspected or confirmed human carcinogen. 1996 Adoption Substances for which the TLV is higher than the OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) and/or the NIOSH Recommended Exposure Limit (REL). See CFR 58(124) :36338-33351, June 30, 1993, for revised OSHA PEL. Refers to Appendix A - - Carcinogens.

TWA: 10 mg/m³ 8 heure(s).

OSHA PEL (États-Unis, 11/2006).

TWA: 15 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Total dust

8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

silicate d'aluminium hydrate (pig blanc 19)

OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).

TWA: 10 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Total dust

ACGIH TLV (États-Unis, 1/2009). Remarques: 1996 Adoption Refers to Appendix A -- Carcinogens. Respirable fraction; see Appendix C, paragraph C.

TWA: 2 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Fraction alvéolaire

NIOSH REL (États-Unis, 6/2009).

TWA: 5 mg/m³ 10 heure(s). Forme: Respirable fraction

TWA: 10 mg/m³ 10 heure(s). Forme: Total

OSHA PEL (États-Unis, 11/2006).

TWA: 5 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Respirable fraction

TWA: 15 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Total dust

OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).

TWA: 5 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Respirable fraction

TWA: 10 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Total dust

propylène glycol

AIHA WEEL (États-Unis, 1/2009). Remarques: 2004 Revised Document

TWA: 10 mg/m³ 8 heure(s).

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un examen des personnes et de l'atmosphère sur le lieu de travail ou d'effectuer un contrôle biologique pour déterminer l'efficacité de la ventilation, définir d'autres mesures de contrôle, et/ou statuer sur la nécessité d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires.

Mesures techniques : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures d'hygiène : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection individuelle

Respiratoire : Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Yeux : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée ou aux poussières.

Peau : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Contrôle de l'action des agents d'environnement	: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.
Autre protection	: Non disponible.
Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)	: Non disponible.

9 . Propriétés physico-chimiques

État physique	: Liquide.
Point d'éclair	: Non applicable.
Température d'auto-inflammation	: Non disponible.
Couleur	: Diverses
Odeur	: Caractéristique
pH	: 9
Point d'ébullition/condensation	: 100°C (212°F)
Point de fusion/congélation	: -5°C (23°F)
Densité relative	: 1,28
Pression de vapeur	: 3,3 kPa (25 mm Hg)
Densité de vapeur	: >1 [Air = 1]
Volatilité	: 62.34% (v/v), 48.4% (p/p)
Seuil de l'odeur	: Non disponible.
Vitesse d'évaporation	: 0,05 (acétate de butyle = 1)
COV	: 85,2 g/l [Méthode 24A]
Propriétés de dispersibilité	: Facilement dispersible dans les substances suivantes: l'eau froide.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.
Viscosité	: Dynamique: 1400 mPa·s (1400 cP)

10 . Stabilité du produit et réactivité

Stabilité	: Le produit est stable.
Polymérisation Dangereuse	: Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.
Conditions à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Matières à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Conditions de réactivité	: Non disponible. Non disponible.

11 . Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
propylène glycol	DL50 Cutané	Lapin	20800 mg/kg	-
	DL50 Orale	Lapin	18500 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	20 g/kg	-
	Dlmin Orale	Lapin	20000 mg/kg	-

Toxicité chronique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Non disponible.					

Sensibilisant

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
Non disponible.			

Cancérogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
Titane, dioxyde de	A4	2B	-	-	-	-
Kaolin	A4	-	-	-	-	-
propane-1,2-diol	-	-	-	Aucune.	-	-

Mutagénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Expérience	Résultat
Non disponible.			

Tératogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Toxicité pour la reproduction

Nom du produit ou de l'ingrédient	Toxicité lors de la grossesse	Fertilité	Toxique pour le développement	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.						

Produits synergiques : Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation	: Légèrement irritant pour le système respiratoire.
Ingestion	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Peau	: Légèrement irritant pour la peau.
Yeux	: Légèrement irritant pour les yeux.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques	: Contient une substance susceptible d'endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur des animaux.
Cancérogénicité	: Contient une substance qui peut provoquer le cancer d'après des données sur les animaux. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.
Mutagénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	: Aucun effet important ou danger critique connu.

11 . Informations toxicologiques

Organes cibles : Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : poumons, les voies respiratoires supérieures, peau, estomac.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation des voies respiratoires
toux

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur

Yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
larmoiement
rougeur

12 . Informations écotoxicologiques

Effets sur l'environnement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Espèces	Exposition
Titane, dioxyde de	-	Aiguë CE50 >1000000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - <24 heures	48 heures
	-	Aiguë CL50 5,5 ppm Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - Juvenile (Fledgling, Hatchling, Weanling) - <24 heures	48 heures
	-	Aiguë CL50 >1000000 ug/L Eau de mer	Poisson - Mummichog - Fundulus heteroclitus	96 heures
	-	Chronique NOEC 500 ppm Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - Juvenile (Fledgling, Hatchling, Weanling) - <24 heures	48 heures
	-	Chronique NOEC 1 ppm Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - Juvenile (Fledgling, Hatchling, Weanling) - <24 heures	48 heures
propylène glycol	-	Aiguë CE50 >1000 mg/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - <24 heures	48 heures
	-	Aiguë CE50 >10000000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - 6 à 24 heures	48 heures
	-	Aiguë CL50 5122 à 6011 mg/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Ceriodaphnia	48 heures

12 . Informations écotoxicologiques

-	Aiguë CL50 4919 mg/L Eau douce	dubia - <24 heures Daphnie - Water flea - Ceriodaphnia dubia - <24 heures	48 heures
-	Aiguë CL50 34060 à 39339 mg/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas - <=7 jours	96 heures
-	Aiguë CL50 >1000 mg/L Eau de mer	Crustacés - Amphipod - Chaetogammarus marinus - Young - 5 mm	48 heures
-	Aiguë CL50 44 à 47 ml/L Eau douce	Poisson - Rainbow trout, donaldson trout - Oncorhynchus mykiss - 0,8 g	96 heures
-	Aiguë CL50 >62000000 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas - <=7 jours	96 heures
-	Aiguë CL50 55770000 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas - <=7 jours	96 heures
-	Aiguë CL50 18340000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Ceriodaphnia dubia - <=24 heures	48 heures
-	Aiguë CL50 15052 à 17561 mg/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Ceriodaphnia dubia - <24 heures	48 heures
-	Aiguë CL50 1020000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Ceriodaphnia dubia - <=24 heures	48 heures
-	Aiguë CL50 710000 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas - <=7 jours	96 heures
-	Chronique NOEC 600000 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas - <=7 jours	96 heures
-	Chronique NOEC 13020000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Ceriodaphnia dubia - <=24 heures	48 heures

12 . Informations écotoxicologiques

		heures
-	Chronique NOEC 1000 mg/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - <24 heures 48 heures
-	Chronique NOEC 660000 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Ceriodaphnia dubia - <=24 heures 48 heures
-	Chronique NOEC 52930000 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas - <=7 jours 96 heures

- Conclusion/Résumé** : Non disponible.
Facteur de bioconcentration : Non disponible.
Mobilité : Non disponible.
Toxicité des produits de biodégradation : Non disponible.
Effets nocifs divers : Aucun effet important ou danger critique connu.

13 . Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

- Élimination des déchets** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

- Répartition des déchets** : Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

14 . Informations relatives au transport

- Classification pour le TMD** Non réglementé.
Classe IMDG Non réglementé.
Classe IATA-DGR Non réglementé.

15 . Informations réglementaires

SIMDUT (Canada) : Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU. CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX. RISQUE POSSIBLE DE CANCER - CONTIENT UNE SUBSTANCE QUI PEUT PROVOQUER LE CANCER D'APRÈS DES DONNÉES SUR LES ANIMAUX.

Hazardous Material Information System (États-Unis) :

Santé	*	2
Inflammabilité		1
Risques physiques		0

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

16 . Autres informations

Version : 4

Avis au lecteur

Le fabricant déclare que les informations contenues à la présente fiche ont été préparées à partir des données, informations et avertissements obtenus des fournisseurs de matières premières. Ces matières premières servent à titre de composantes dans la fabrication du produit. Le fabricant n'a aucun contrôle sur le contenu de ces informations et rapporte intégralement toutes les informations qu'il possède sur les composantes du produit, au moment de sa fabrication. Le fabricant n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et le contenu adéquat et complet des informations contenues à la fiche. Il appartient et il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier si le produit utilisé est conforme et approprié pour l'usage auquel il est destiné. Par cette fiche, le fabricant dénonce tous les dangers potentiels qui pourraient être reliés à l'utilisation et la manipulation du produit, dont il a connaissance et ce afin que les soins appropriés soient apportés et utilisés en regard avec le produit. Les matières premières peuvent présenter des dangers et des risques inconnus et non mentionnés. Malgré que certains avertissements sont contenus à la présente fiche, nous ne garantissons aucunement que ce soient les seuls dangers qui peuvent exister et avertissons l'utilisateur à cet effet. Le produit doit être en tout temps manipulé avec soin et précaution et il est recommandé d'utiliser toutes les mesures nécessaires à assurer la protection et la sécurité de toute personne le manipulant, à défaut de quoi, avis est donné qu'un préjudice peut en découler. Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour tout dommage, perte ou blessure corporelle, matériel ou de quelque nature que ce soit pouvant survenir ou découler suite à l'utilisation ou la manipulation du produit de façon incorrecte, négligente, inappropriée ou abusive ou du défaut d'avoir pris connaissance des informations contenues à cette fiche.